

16 jan 2004 -18:00

Appartient à Conseil des Ministres du 16 janvier 2004

Suivi horizontal des dossiers d'investissement

Afin d'encadrer les demandes d'investissement de manière plus efficace, la Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et la Politique scientifique a reçu pour mission de procéder pour la mi-mars 2004 à :

Afin d'encadrer les demandes d'investissement de manière plus efficace, la Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et la Politique scientifique a reçu pour mission de procéder pour la mi-mars 2004 à :

- la création d'une 'Task Force Investissements' horizontale;- la rédaction d'un guide d'investissement, une sorte de 'roadmap' pour les candidats investisseurs;- la constitution d'une banque de données fédérale reprenant tous les investissements étrangers, y compris les données statistiques ;- mise à jour du site web www.invest.belgium.be.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe